

# SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

## Rapport annuel de l'élu mandataire

### **Partie 1 – Activités, actualités et situation financière de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES**

#### **1. Activités de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES**

La société a pour objet de réaliser pour le compte de ses collectivités territoriales et établissements publics actionnaires et dans leur périmètre géographique, toute opération définie à l'article L 300-1 et à l'article L327-1 du Code de l'urbanisme, à savoir :

- mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat,
- organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur,
- lutter contre l'insalubrité,
- permettre le renouvellement urbain,
- sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels.

et

- des études préalables,
- procéder à toute acquisition et cession d'immeubles en application des articles L. 221-1 et L. 221-2,
- procéder à toute opération de construction ou de réhabilitation immobilière en vue de la réalisation des objectifs énoncés à l'article L. 300-1,
- procéder à toute acquisition et cession de baux commerciaux, de fonds de commerce ou de fonds artisanaux,
- d'exercer, par délégation de leurs titulaires, les droits de préemption et de priorité définis par le présent code et agir par voie d'expropriation dans les conditions fixées par des conventions conclues avec l'un de leurs membres. »

A cet effet, la société effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles et financières se rapportant aux objets définis ci-dessus ou à des objets similaires ou connexes.

Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux domaines de compétence visés aux articles L 300-1 et L 327- 1 du Code de l'Urbanisme, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La Société exercera ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire.

#### Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Rémunération des concessions d'aménagement :	2 760 279 €
Rémunérations Mandats - Prestations de services :	1 036 836 €
AMO et autres prestations :	67 921 €
<b>TOTAL :</b>	<b>3 865 036 €</b>

#### **2. État des filialisations :**

La SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES n'a enregistré aucune prise de participations pour l'année 2022.

### 3. Situation financière :

Chiffre d'affaires :	3 865 036 €
Résultat net :	3 798 €
Dettes financières – Emprunts s/opérations :	27 910 503 €
Garantis à 80 % par les collectivités	
Capitaux propres :	985 316 €

## Partie 2 - Relations contractuelles et financières entre la société et la Métropole

### 1. Contrats entre la société et la Métropole

**TABLEAU des OPERATIONS CONFIEES PAR LA METROPOLE**

N°	OPERATIONS	FIN
<b>AMENAGEMENT</b>		
LC01	LENFANT	Avenant 2 - Fin : 18 mars 2027
LC02	ZAC BURLIERE - TRETS	Avenant 1- Fin : 22 octobre 2025
LC03	RENOVATION CŒUR DE VILLE - PERTUIS	Avenant 4- Fin : 31 décembre 2025
LC06	ZA PLATEAU DE BERTOIRE - LAMBESC	Avenant 3- Fin : 2024 .... Avenant 4 en cours
LC12	ZAC DES VERGERAS - SAINT ESTEVE JANSON	Avenant 4 : 20 novembre 2026
LC13	CENTRE VILLE DE TRETS	Avenant 6 : 05 juillet 2024
LC14	PALLIERES II - LES PENNES MIRABEAU	Fin : 08 juin 2025
LC15	CAP HORIZON - VITROLLES	Fin : 10 septembre 2025
LC22	QPV ENCAGNANE Y COMPRIS FACULTES - AIX	Fin : 04 février 2029
LC24	PNRU VITROLLES	Fin : 22 mars 2031
LC25	ECOQUARTIER DU VALLAT (ZAC ILOT DU STADE) - MEYRARGUES	Fin : 05 juin 2026
<b>ETUDES</b>		
LM03	LA CALADE DC et DR - AIX	Avenant 2- Fin : septembre 2023
LM16	ACTUALISATION DU DR DU TECHNOPOLE DE L'ARBOIS	Avenant 1: 02 mai 2025
LM18	MISSION FONCIERE ORI - AIX-EN-PROVENCE	Fin : 08 février 2028
<b>TRAVAUX</b>		
LM01	PONT GUIRAMANDE - AIX	Décompte général provisoire en cours
LM02	DEPOT BUS SMITEB - VITROLLES	Préparation cloture opération
LM06	STATION GNV	Fin : septembre 2024
LM09	TECHNOPOLE DE L'ARBOIS-OUVRAGES PLUVIAUX	Fin 2023 -avenant à venir
LM10	MISE A 2X2 VOIES DE LA RD59 POLE D'ACTIVITE AIX EN PCE	Fin : Février 2024
LM13	COCOM DE BARIDA	Fin : septembre 2026
LM17	REHABILITATION PEPINIERE CLEANTECH AU TECHNOPOLE DE L'ARBOIS	Fin : décembre 2025
LM20	CONSTRUCTION D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE TECHNOPOLE	Fin : octobre 2027
75	TRANCHE 2 - ZI PEYNIER/ROUSSET/FUVEAU <sup>(4)</sup>	Décompte général provisoire en cours
LZ03	<b>GENS DU VOYAGE - GARDANNE</b>	<b>statu quo</b>
LZ12	TRAVAUX COLLECTEUR OUEST - PLAN DE CAMPAGNE	Avenant 3 - Fin : 1er janvier 2024
LZ26	GRAND STADE DU PAYS D AIX MAURICE DAVID - 3EME TRANCHE - AIX	Avenant 4- Fin : 31 décembre 2026
LZ27	ARENA - AIX	Fin : décembre 2023- Avenant à venir pour prolongation année supp
LZ29	ZI DES ESTROUBLANS 3ème TRANCHE VITROLLES	Décompte général provisoire en cours
LZ30	LIAISON ROUTIERE RD65 RD9 LA BEAUVALLE - AIX	Décompte général provisoire en cours- Fonciers à régulariser
LZ34	CFA - AIX	Décompte n°11 en cours
LZ35	PARKING COLONEL JEAN-PIERRE - AIX	Attente règlement TP puis Décompte général provisoire à prévoir
LZ39	POLE D ECHANGES - MEYRARGUES	Avenant 2 : 27 novembre 2025
LZ42	CHEMIN DES RIGONS - PLAN DE CAMPAGNE	Décompte général provisoire en cours

## **2. Garanties d'emprunts accordées par la collectivité**

ZAC de la Burlière :	Montant de l'emprunt :	8 050 000 €	
	Montant Garanti :	6 440 000 €	
Zac des Vergeras :	Montant de l'emprunt :	1 700 000 €	
	Montant Garanti :	1 360 000 €	
Zac des Pallières II :	Montant de l'emprunt :	1 700 000 €	emprunt contracté en 2022
	Montant Garanti :	1 360 000 €	

## **3. Avances en compte courant accordées par la collectivité au 31/12/2022**

ZAC de la Burlière :	2 000 000 €
Zac de Vergeras :	1 000 000 €
Zac des Pallières II :	300 000 €
Zac Cap Horizon Vitrolles :	3 600 000 €
Zac La Bertoire :	1 825 000 €

## **4. Dividendes distribués :**

La SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES ne distribue pas de dividendes aux collectivités actionnaires.

## **Partie 3 – Contrôle et gestion des risques**

### **Contrôles internes et externes :**

La SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES a rédigé une Charte déontologique des achats qui traite des points suivants :

- Quelles attitudes adopter avec les entreprises ?
- Libre concurrence et égalité de traitement des entreprises
- Comment maîtriser l'échange d'informations
- Comment éviter les conflits d'intérêts ?
- Comment résister aux « pressions » ?
- Quelle attitude adopter en cas de connaissance de faits contraires aux principes évoqués dans cette charte ?
- Quels sont les principaux risques encourus ?
- Préférer l'anticipation et la prévention

Le règlement des achats de la SPLA Pays d'Aix Territoires prévoit que les marchés et les accords-cadres, à procédure adaptée, dont les montants :

- sont compris entre **40 000,00** et **90 000,00** € H.T (pour les marchés de fournitures et services et pour les marchés de travaux), soient présentés, pour information, à la CAO ;

Quant aux marchés dont l'estimation atteint **90 000,00** € H.T, ils ont été présentés, pour décision, à la commission d'appel d'offres de la SPLA « Pays d'Aix Territoires » qui désigne l'attributaire du marché.

- Aucun contrôle par des tiers n'a été réalisé en 2022.
- L'ensemble des marchés et lettres de commande est annuellement présenté au Conseil d'Administration.

## Partie 4 - Gouvernance

### 1. Actionnariat de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

COLLECTIVITES	NOMBRES D'ACTIONS	TOTAL	REPARTITION ACTIONS %	DATE D'ENTREE AU CAPITAL	REPertoire NUMERIQUE
AIX-EN-PROVENCE	5 774	288 700 €	57,74%	28-sept-09	<b>1</b>
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	4 001	200 050 €	40,01%	01-janv-16	<b>2</b>
VENELLES	30	1 500 €	0,30%	08-mars-10	<b>3</b>
PERTUIS	30	1 500 €	0,30%	08-mars-10	<b>4</b>
TRETS	30	1 500 €	0,30%	08-mars-10	<b>5</b>
LAMBESC	30	1 500 €	0,30%	12-avr-10	<b>6</b>
LES PENNES MIRABEAU	5	250 €	0,05%	17-mai-10	<b>7</b>
CHATEAUNEUF LE ROUGE	1	50 €	0,01%	17-mai-10	<b>8</b>
VENTABREN	30	1 500 €	0,30%	17-mai-10	<b>9</b>
ROGNES	30	1 500 €	0,30%	17-mai-10	<b>10</b>
COUDOUX	2	100 €	0,02%	17-mai-10	<b>11</b>
SIMIANE COLLONGUE	2	100 €	0,02%	17-mai-10	<b>12</b>
ROUSSET	1	50 €	0,01%	28-juin-10	<b>13</b>
LA ROQUE D'ANTHERON	10	500 €	0,10%	07-mars-11	<b>14</b>
LE THOLONET	1	50 €	0,01%	23-mai-11	<b>15</b>
JOUQUES	1	50 €	0,01%	11-juil-11	<b>16</b>
BOUC BEL AIR	2	100 €	0,02%	26-sept-11	<b>17</b>
PEYROLLES-EN-PROVENCE	1	50 €	0,01%	26-sept-11	<b>18</b>
VAUVENARGUES	1	50 €	0,01%	19-nov-12	<b>19</b>
MIMET	2	100 €	0,02%	17-déc-12	<b>20</b>
VITROLLES	1	50 €	0,01%	17-oct-13	<b>21</b>
GARDANNE	1	50 €	0,01%	16-déc-15	<b>22</b>
CABRIES	2	100 €	0,02%	31-mars-15	<b>23</b>
SAINT MARC JAUMEGARDE	1	50 €	0,01%	31-mars-15	<b>24</b>
MEYRARGUES	10	500 €	0,10%	16-nov-15	<b>25</b>
PEYNIER	1	50 €	0,01%	16-nov-15	<b>26</b>
	<b>10 000</b>	<b>500 000</b>			

## 2. Organisation de la gouvernance :

### Liste des Administrateurs de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES au 31/12/2022

Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Monsieur Gérard BRAMOULLÉ	Adjoint au Maire Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Monsieur Jonathan AMIACH	Conseiller Municipal Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Madame Odile BONTHOUX	Adjoint au Maire Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Monsieur Jacques BOUDON	Conseiller Municipal Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Madame Joelle CANUET	Conseiller Municipal Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Madame Solène TRIVIDIC	Adjoint au Maire Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL	Conseiller Municipal Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Monsieur Stéphane PAOLI	Adjoint au Maire Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Madame Marie-Pierre SICARD DESNUELLE	Adjoint au Maire Aix en Provence
Administrateur Ville d'Aix-en-Provence	Monsieur Francis TAULAN	Adjoint au Maire Aix en Provence
Administrateur Métropole	Monsieur Loïc GACHON	Maire de Vitrolles
Administrateur Métropole	Monsieur Roger PELLENC	Maire de Pertuis
Administrateur Métropole	Monsieur Bernard RAMOND	Maire de Lambesc
Administrateur Métropole	Monsieur Michel ROUX	Adjoint au Maire Salon de Provence
Administrateurs Assemblée Spéciale	Monsieur Olivier FREGEAC	Maire de Peyrolles en Provence
Administrateurs Assemblée Spéciale	Monsieur Jacques CHERICI	Adjoint au Maire de Jouques
Administrateurs Assemblée Spéciale	Monsieur Michel AMIEL	Maire des Pennes Mirabeau
Administrateurs Assemblée Spéciale	Monsieur Philippe CHARRIN	Maire de Vauvenargues

Le Président Directeur Général est Gérard BRAMOULLÉ – Premier Adjoint de la Ville d'Aix en Provence

Au 31 décembre 2022, le nombre d'administrateurs est fixé à 18 :

- 10 pour la Ville d'Aix-en-Provence
- 4 pour la Métropole

- 4 pour l'Assemblée spéciale représentant les actionnaires non représentés directement au Conseil d'administration.

### 3. Participation aux réunions statutaires

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie en séance le 21 juin 2022.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises :

- Le 19 avril 2022
- Le 21 juin 2022
- Le 23 novembre 2022

### 4. Organisation du contrôle analogue

Les comptes-rendus et procès-verbaux des Conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, assemblées générales extraordinaires sont adressés en sous-préfecture ou préfecture.

Les collectivités actionnaires sont représentées soit directement, soit par l'intermédiaire de l'assemblée spéciale qui est elle-même représentée par 4 de ses membres au conseil d'administration. Tous les actionnaires sont informés de l'ordre du jour du conseil d'administration par correspondance dans un délai raisonnable précédent le conseil.

**Comité de Pilotage** : Afin de suivre l'évolution du déroulement de l'activité de la société, il a été institué pour chaque opération un comité de pilotage. Ce comité, par sa composition, incarne le contrôle structurel des actionnaires sur le suivi des opérations engagées. Le représentant de la collectivité concédante y bénéficie des informations stratégiques conformes à la défense des intérêts de la personne publique représentée.

Conformément aux différents contrats, les décisions du comité de pilotage sont présentées au conseil d'administration.

Pour faciliter la lecture de ces différents comités, il a été décidé de présenter ces dossiers de la façon suivante :

- ✓ Une synthèse des décisions est jointe pour l'ensemble des opérations ;
- ✓ La copie de tous les comptes – rendus des comités de pilotage est disponible pour tout administrateur qui le souhaite et un exemplaire est joint au document original archivé.

Au cours de l'année 2022, se sont tenus **31** comités de pilotage concernant **22** opérations :

Opérations	Nbre séance
METROPOLE – AIX EN PROVENCE – ZAC DE LENFANT	1
METROPOLE – AIX EN PROVENCE – RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER D'ENCAGNANE	1
METROPOLE – AIX EN PROVENCE – ZAC DE BARIDA	1
METROPOLE – AIX EN PROVENCE – ETUDES SECTEUR DE LA CALADE	1
METROPOLE – AIX EN PROVENCE – ETUDE SECTEUR DE LIGNANE	1
METROPOLE – AIX EN PROVENCE – TECHNOPOLE DE L'ARBOIS -ETUDE DE PROGRAMMATION D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	1
METROPOLE – LAMBESC – ZAC DE LA BERTOIRE	1
METROPOLE – LES PENNES MIRABEAU – ZAC DES PALLIERES II	3
	1

<b>METROPOLE – MEYRARGUES – AMENAGEMENT POLE D'ECHANGE MULTIMODAL ET REQUALIFICATION DU CHEMIN DES BDR</b>	
<b>METROPOLE – PERTUIS – RENOVATION DU CŒUR DE VILLE</b>	1
<b>METROPOLE – SAINT ESTEVE JANSON – ZAC DE VERGERAS</b>	1
<b>METROPOLE – TRETIS – ZAC DE LA BURLIERE</b>	3
<b>METROPOLE – TRETIS – CENTRE ANCIEN</b>	1
<b>METROPOLE – VITROLLES – CAP HORIZON</b>	2
<b>METROPOLE – VITROLLES – AMENAGEMENT DU LIOURAT</b>	2
<b>AIX EN PROVENCE – ETUDE D'AMENAGEMENT DU SITE CARCASSONNE</b>	2
<b>AIX EN PROVENCE – ETUDES PREALABLES COMPLEMENTAIRES QUARTIER FAUBOURG</b>	1
<b>AIX EN PROVENCE – ZAC DE LA CONSTANCE</b>	1
<b>AIX EN PROVENCE – ZAC PLAN D'AILLANE</b>	1
<b>AIX EN PROVENCE – REHABILITATION URBAINE DE L'AGGLOMERATION AIXOISE</b>	2
<b>LES PENNES MIRABEAU – ZAC DES SYBILLES</b>	2
<b>TRETIS – ZAC RENE CASSIN</b>	1

#### **5. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux**

Les mandataires sociaux et représentants des collectivités ne perçoivent aucune rémunération ni avantages quels qu'ils soient.